

Sous-section 3.—Canaux

Avant la grande période de construction ferroviaire, commencée au Canada vers 1850, les routes fluviales et lacustres, plus spécialement le St-Laurent, les Grands Lacs et l'Ottawa, constituaient les principales avenues de transport. Ces routes étaient coupées à certains points, nécessitant des portages. Les canaux du Canada furent construits pour obvier à l'inconvénient du déchargement, du halage et du rechargement aux portages.

La première mention d'un canal au Canada se rapporte à celui de Lachine, commencé en 1700 par les colons français, mais ce n'est qu'après la conquête du Canada par les Anglais que les grandes voies navigables furent améliorées. Au commencement du dix-neuvième siècle, l'augmentation du commerce intérieur et étranger et l'avènement de la navigation à vapeur retinrent davantage l'attention sur de telles entreprises. Bien que certains des premiers canaux aient été construits pour servir d'abord à des fins militaires, ils ne tardèrent pas à devenir des éléments essentiels de la vie commerciale du pays. Cependant, en raison des progrès des chemins de fer au Canada et, encore bien plus, de l'augmentation de la circulation automobile, les canaux à l'exception de ceux des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent, jouent un rôle moins important dans les transports du pays.

Les principaux canaux du Canada sont sous la juridiction du Ministère fédéral des Transports et tous ont accès à l'océan Atlantique. Ils desservent six routes: (1) Montréal à Port Arthur et Fort William, par le Saint-Laurent et les Grands Lacs; (2) Montréal à la frontière internationale près du lac Champlain, par la rivière Richelieu; (3) Montréal à Ottawa, par la rivière Ottawa; (4) Ottawa à Perth et Kingston, par les rivières Rideau et Cataracoui; (5) Trenton, à l'embouchure de la rivière Trent sur le lac Ontario, à l'embouchure de la rivière Severn sur le lac Huron, et (6) Saint-Pierre, Nouvelle-Ecosse, sur l'océan Atlantique aux lacs Bras d'Or. La longueur globale de ces six réseaux est de 1,890 et celle des canaux proprement dits, de 509 milles.

Le nom des divers canaux construits le long de ces routes, les endroits où ils se trouvent et leur longueur, de même que le nombre et la longueur de leurs écluses et autres détails, se trouvent aux pp. 636-639 de l'Annuaire de 1926 et dans la brochure intitulée "Canaux du Canada", publiée par le Ministère des Transports. Un tableau indiquant la longueur et la dimension des écluses des canaux à la fin de 1941 se trouve à la page 591 de l'Annuaire de 1941.

Sous la juridiction du Ministère fédéral des Travaux Publics il y a les écluses St. Andrews (longueur, largeur et profondeur, 215, 45 et 17 pieds respectivement) à Selkirk sur la rivière Rouge, Manitoba, et deux ou trois autres écluses plus petites très éloignées l'une de l'autre dans les autres provinces. Il y a de même quelques petites écluses isolées qui relèvent des provinces dans lesquelles elles sont situées.

Sous-section 4.—Ports

L'étude du transport par eau n'est complète que s'il est tenu compte de la coordination du transport par terre et du transport par eau dans plusieurs des ports. L'outillage destiné à faciliter les mouvements d'échange comprend les docks et les quais nécessaires dont quelques-uns pour le trafic-voyageurs mais la plupart pour le trafic-marchandises, des entrepôts pour la manutention de la cargaison générale et un outillage spécial pour les marchandises en vrac telle que le bois, le charbon, l'huile, le grain, etc. Cet outillage peut comprendre aussi des entrepôts frigorifiques,